

Novembre 2014

<p>L'évolution du métier</p>	<p>Le Sgen-CFDT revendique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la défense du droit au conseil en orientation pour tous et le Sgen-CFDT a d'ailleurs obtenu que le terme « conseil en orientation » figure dans le texte qui définira la spécialité des psychologues de l'Éducation nationale du 2nd degré et l'enseignement supérieur ; • que la psychologie de l'orientation soit reconnue dans l'école ; • une différenciation nette des deux métiers (conseiller d'orientation psychologue et psychologue scolaire) puisqu'il est prévu des missions et des champs d'intervention différents. <p>Le Sgen-CFDT n'a pas demandé à ce que figure « l'insertion socioprofessionnelle des jeunes » dans la fiche 4 du GT 14, cela a été écrit par le ministère. Cependant, dans le contexte économique actuel, le Sgen-CFDT ne trouve pas indécent que les COP se préoccupent de l'avenir professionnel et social des jeunes.</p>	<p>Le Sgen-CFDT refuse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de recentrer les COP uniquement sur les élèves en difficulté et de les rendre essentiellement prestataires en tests et bilans psychométriques ; • de réduire notre future dénomination professionnelle à « psychologue » vis-à-vis du public ; • d'avoir des missions uniquement centrées sur le monde scolaire, ce qui appauvrit le métier et fragilise l'existence des CIO.
<p>La place de l'orientation</p>	<p>Le Sgen-CFDT revendique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du fait de son affiliation à une confédération ouvrière, une conception de l'orientation, ancrée dans un monde qui évolue très vite et exige tout à la fois des adaptations continues des individus à leur environnement et des besoins de formation tout au long de la vie ; • que les élèves scolarisés dans le 2nd degré soient bien le public prioritaire des COP ; • le maintien de la diversité des missions et des publics dans le cadre de l'orientation tout au long de la vie et au sein de l'Éducation nationale ; • que les CIO aient toute leur place dans le SPRO et soient reconnus comme des acteurs dans le champ de l'orientation ; • une affectation en CIO qui garantisse la neutralité de l'information et du conseil en orientation. 	<p>Le Sgen-CFDT refuse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une conception de l'orientation qui se limite au monde scolaire, déconnectée de la vie en dehors de l'école ; • un travail des conseillers uniquement centré en établissement scolaire (cela entraînerait un appauvrissement du métier et des risques importants de disparition du réseau des CIO) ; • une affectation des conseillers d'orientation psychologues en établissement scolaire ; • que le conseil en orientation dans la formation initiale soit, à terme, délégué aux régions dans le cadre du SPRO.
<p>La mission de l'école</p>	<p>Le Sgen-CFDT revendique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une réforme de ce système éducatif élitiste pour le rendre plus égalitaire ; • l'évolution de l'école pour qu'elle s'adapte aux besoins des élèves du XXI^e siècle ; • une école inclusive, une école émancipatrice, une école qui rende possible la progressivité des apprentissages, la fluidité des parcours et qui valorise les capacités de chacun. <p>Le Sgen-CFDT critique fortement notre système fondé sur l'évaluation négative et la sélection. Le Sgen-CFDT ne définit pas ses priorités par souci corporatiste mais dans l'intérêt général des jeunes et de l'ensemble des professionnels de l'EN.</p>	<p>Le Sgen-CFDT refuse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de privilégier le traitement de la difficulté scolaire par le tout « psychologique ».

Le rôle des CIO	Le Sgen-CFDT revendique un réseau de CIO... <ul style="list-style-type: none"> • ouverts à tout public ; • ancrés dans leur bassin de formation ; • ouverts aux partenariats ; • de proximité, avec un statut modifié à la hauteur des missions, avec un financement garanti et une place renforcée au sein du SPRO ; • qui garantissent l'enrichissement professionnel des personnels, la mutualisation des pratiques, des ressources et des projets. 	Le Sgen-CFDT refuse : <ul style="list-style-type: none"> • la diminution drastique du nombre de CIO ; • un recentrage du public des CIO sur les seuls élèves de l'Éducation nationale, ce qui aboutirait à la suppression des CIO et à l'affectation des COP en établissement.
La carte des CIO	Le Sgen-CFDT revendique : <ul style="list-style-type: none"> • au moins un CIO par bassin de formation ; le Sgen-CFDT souhaite la transparence sur les critères qui définiront la carte des CIO : chacun doit avoir accès à un CIO à 30 min de chez lui. • des discussions avec les régions et les collectivités locales pour le financement des CIO dans le cadre des conventions État/région et l'association des personnels à ces discussions. 	Le Sgen-CFDT refuse : <ul style="list-style-type: none"> • de n'envisager que des financements « État » qui risquent rapidement de se résumer à des budgets de fonctionnement de misère et des difficultés de prise en charge des frais de déplacements.
La carrière professionnelle et la rémunération	Le Sgen-CFDT revendique : <ul style="list-style-type: none"> • un douzième et un treizième échelon pour tous ou à défaut l'accès à la hors-classe pour les COP, différencié de la fonction de directeur de CIO ; • un nouveau statut pour les directeurs de CIO (grade d'accès fonctionnel à minima...) valorisant leurs nouvelles missions ; • l'augmentation du nombre de postes de COP aux concours, particulièrement internes et réservés, pour réduire la précarité dans notre corps. ; • une modulation de la formation professionnelle en fonction des différents profils universitaires et professionnels (dispense de formation, équivalence, VAE selon le cas) ; • des modules d'accompagnement dans le métier pour les contractuels et une préparation au concours ; • la revalorisation de l'ensemble de la grille indiciaire. 	Le Sgen-CFDT refuse : <ul style="list-style-type: none"> • l'amplification de la précarité dans notre profession (actuellement, 27 % de contractuels) ; • le blocage des salaires dans la Fonction publique.

CHAQUE VOIX COMPTE !

Si le Sgen-CFDT sort renforcé de ces élections, il aura plus de poids pour intervenir dans les instances ministérielles et dans les académies face aux recteurs et aux collectivités territoriales, notamment en lien avec la CFDT dans les régions.

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2014**

**AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX**

Pensez à créer votre compte électeur !

**Pour tout savoir sur les élections :
<http://www.electionseducation2014.com>
Comment voter ?**



www.sgen.cfdt.fr